



#186
NOVEMBRE 2025

Vivre à VILLEBON



**LES POMPIERS DE L'ESSONNE :
GARDIENS DE NOTRE
SÉCURITÉ**





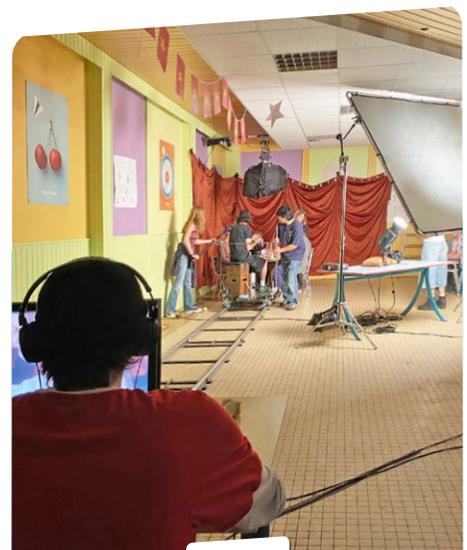
4

Réserve communale :
solidaires face à l'urgence



10

Budget participatif du CMJ :
des colis pleins de cœurs



13

Silence... Ça tourne
à Villebon

Sommaire

2	Sommaire	22	Sortons
4	Zoom sur	24	Vu à Villebon
6	En bref	27	Vie associative
8	Quoi de neuf ?	31	Carnet
15	J'ai une question	32	Expressions
16	Ma ville durable	33	Vie pratique
18	Grand Angle	35	Notre histoire



Nos publications
sont consultables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

- Suivez notre page **Facebook**
- Suivez notre chaîne **WhatsApp**
- Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- Visionnez nos vidéos sur **YouTube**



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication - Hôtel de Ville - Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 93 49 00 - votremairie@villebon-sur-yvette.fr www.villebon-sur-yvette.fr - Directeur de la publication : Romain Millard - Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz, Camille Sourbet, Ananda Lenfant - Création graphique et mise en pages : Solène Ouevray - Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock, Adrien Quentric, SDIS 91, Aurian Travanca, Cyrille Castan, Alexandra Maudet, Inanis, AP 2018 - Couverture : les pompiers de l'Essonne en action - Impression : Imprimerie Desbouis Grésil - Tirage : 6 100 ex. - Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



16

Des vélos électriques
en libre-service



18

Les pompiers de l'Essonne :
gardiens de notre sécurité



22

Un conte de Noël pour
toute la famille

Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes entrés dans la période dite de réserve préélectorale, qui s'applique à toutes les collectivités et à leurs représentants.

Elle impose à chacun, dans les publications municipales, une stricte neutralité : ne pas valoriser l'action municipale, ne pas annoncer de nouveaux projets, ne pas influencer, d'une manière ou d'une autre, le débat électoral à venir.

Ces règles, parfois perçues comme des contraintes, sont en réalité l'expression du respect de notre démocratie. Elles garantissent l'égalité entre tous les candidats et rappellent que la parole publique, lorsqu'elle s'exprime au nom d'une institution, doit rester au service de tous.

Alors que certains pourraient être tentés d'inviter à la division, il me paraît essentiel, plus que jamais, de garder à l'esprit ce qui nous unit : l'intérêt général, ce bien commun que nous partageons, cette volonté de vivre ensemble, de coopérer, de vivre une ville apaisée et solidaire, loin des individualismes et des intérêts particuliers.

*Puissions-nous, dans les semaines à venir,
continuer à faire vivre cet esprit d'équilibre
et de respect qui fait la force
de Villebon-sur-Yvette.*

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette



RÉSERVE COMMUNALE : SOLIDAIRES FACE À L'URGENCE

La Réserve communale de sécurité civile prend forme. Le samedi 4 octobre dernier, des Villebonnais se sont réunis pour une réunion d'information en vue de peut-être rejoindre le dispositif. Et vous, sauterez-vous le pas ?

UNE RÉSERVE COMMUNALE, C'EST QUOI ?

Crues, canicules... Afin de mieux coordonner la solidarité des Villebonnais lors d'épisodes exceptionnels, une Réserve communale de sécurité civile a été mise en place.

Créée par la délibération du Conseil municipal du 26 juin 2025, elle permet de coordonner les bonnes volontés des habitants avec l'action de la Ville et des services associés à la crise (service d'incendie, de secours...).

QUELLES MISSIONS POUR LES RÉSERVISTES ?

Bénévoles, les membres de la Réserve communale remplissent des missions adaptées selon les événements. Ils peuvent être mobilisés pour prendre part à des actions variées telles que :

- › participer aux grands rassemblements et manifestations organisés par la Ville (appui au périmètre de sécurité, orientation des populations...),
- › aider à la diffusion d'informations auprès des personnes vulnérables (porte-à-porte) en cas de crise,
- › accompagner des victimes à un point de rassemblement, gérer leur accueil, participer au fonctionnement d'un centre d'accueil,
- › soutenir moralement les victimes (écoute active et soutien psychologique),
- › aider à la distribution de repas et d'eau potable,
- › aider au nettoyage et à la remise en état sommaire des voiries, des habitations ou des bâtiments communaux touchés,
- › aider les sinistrés aux démarches et formalités administratives (déclaration d'assurance, remplacement de papiers, expertise...),
- › hors événement exceptionnel : participer à des formations ou à des actions de sensibilisation aux risques auprès des Villebonnais,
- › aider à la prévention et opérations de nettoyage des rives.



UNE PREMIÈRE RÉUNION DE PRÉSENTATION

Le 4 octobre dernier, une quinzaine de Villebonnais s'est rendue en Mairie pour poser toutes les questions après la présentation du dispositif. Comment vont s'organiser les formations, quelle sera la tenue des réservistes, mais aussi quel est l'âge minimal requis et quels seront les types de missions : de quoi tout connaître sur la Réserve communale de sécurité civile avant de s'engager.

RENCONTRE AVEC ANAÏS, VILLEBONNAISE

66 Pourquoi avez-vous eu envie de vous engager dans la Réserve communale ?

Depuis toute petite, j'ai toujours été très active sur la ville. Lorsque j'étais élue au CMJ, nous avons organisé une collecte de denrées alimentaires au profit d'un orphelinat. Lorsqu'il y a des intempéries, je reste vigilante à la montée de l'Yvette pour prévenir mes amis le plus rapidement possible. J'ai toujours eu envie de faire attention aux autres. Intégrer la Réserve communale me permettra donc de concrétiser ce besoin de rassurer, surtout au vu de la conjoncture environnementale actuelle.

Avez-vous une autre expérience dans le bénévolat ?

Ma mère et moi sommes bénévoles régulières au Secours populaire. Lorsque j'étais étudiante, j'étais engagée au BDE (Bureau des Étudiants). Nous organisons des collectes et des distributions alimentaires pour les étudiants en situation de précarité. Nous avons également mis en place des colis de protections menstruelles. C'est dans cette continuité que je souhaite intégrer la Réserve communale, pour venir en aide aux Villebonnais en cas de difficulté.

99

INFORMATIONS



COMMENT REJOINDRE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ?

Toute personne majeure peut postuler pour rejoindre la Réserve communale. Il suffit de remplir le formulaire sur le site de la Ville. Après étude de son dossier, le volontaire pourra éventuellement rejoindre les actions de la Réserve.

Formulaire d'inscription



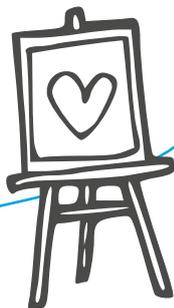
En bref

ARTISTES, PRÊTS ? EXPOSEZ !

Peinture, photographie, gravure... Vous êtes un artiste villebonnais et souhaitez partager vos œuvres avec les habitants ? La Résidence Autonomie Alphonse-Daudet accueille toute l'année des expositions temporaires en accès libre pour tous les Villebonnais.

Pour exposer, contactez
l'Accueil des Solidarités.

→ Tél. 01 69 93 49 10
smr@villebon-sur-yvette.fr



UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ? PENSEZ À L'ADIL

Vous êtes locataire, vous construisez ou achetez votre logement et vous avez mille questions en tête sur vos démarches, vos droits... ? L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Essonne peut vous accompagner. Gratuitement, les conseillers juristes de cette association vous apportent toutes les informations juridiques, financières et fiscales liées à vos interrogations.

L'association est partenaire de la Maison de la Justice et du Droit de l'Agglomération Paris-Saclay.

→ **Maison Départementale de l'Habitat**
1 boulevard de l'Écoute s'il Pleut
91003 Evry-Courcouronnes
Du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
Tél. 01 60 77 21 22
adil91.org

BUDGET PARTICIPATIF : LES PROJETS RETENUS

Au Printemps dernier, vous étiez 644 à voter pour vos projets favoris lors du 2^e Budget participatif communal. Il est maintenant temps de les mettre en place !

Lire à tout âge : arrivées en tête des votes, les boîtes à livres à l'école des Casseaux ont été créées par la Ville et seront installées après les vacances d'Automne. Les écoliers, parents, personnels éducatifs ou même passants pourront échanger des livres jeunesse grâce à ces boîtes.

Pique-niquer en bord d'Yvette : une réflexion est en cours pour décider de l'emplacement des tables de pique-nique qui seront installées sur la Promenade de l'Yvette.

VOTRE MÉTIER, ON EN PARLE ?

Vous êtes passionné par votre métier et souhaitez le transmettre aux jeunes générations ? Les collégiens et lycéens villebonnais vous attendent à la **soirée des métiers le vendredi 6 février 2026**. Santé, aéronautique, artisanat, droit... Quel que soit votre domaine, il pourra susciter une vocation chez ces jeunes qui se posent des questions sur leur avenir et leur orientation.

Pour participer, contactez le Point Information Jeunesse.

→ Tél. 01 69 93 49 23
pij@villebon-sur-yvette.fr



BESOIN D'UN BABY-SITTER ? RENDEZ-VOUS AU PIJ

Le saviez-vous ? Le Point Information Jeunesse met toute l'année en relation des parents en recherche de baby-sitter avec des jeunes de plus de 16 ans motivés pour remplir ces missions.

Futur baby-sitter : vous pouvez rejoindre le réseau à n'importe quel moment de l'année et figurer sur la liste consultable par les parents.

→ **Point Information Jeunesse**
Tél. 01 69 93 49 23
pij@villebon-sur-yvette.fr

DES MENUS À PORTÉE DE CLIC

Pour consulter les menus de la cantine des écoles villebonnaises, rendez-vous sur la nouvelle appli **Foodi**. Il vous suffit de la télécharger sur votre téléphone, créer un compte et sélectionner l'établissement « *Ville de Villebon sur Yvette* ».

Plus
d'informations

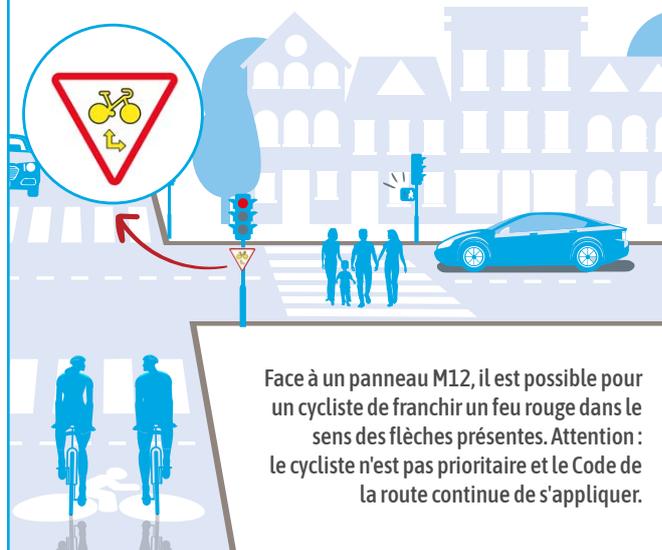


COMPRENDRE LES PANNEAUX M12

Les avez-vous remarqués ?

Les petits panneaux triangulaires positionnés sous les feux tricolores ont un nom : **les panneaux M12**. Ils donnent des indications de passage aux cyclistes.

Mais comment les lire ?



Testez vos connaissances.

Je suis cycliste, le feu est rouge avec un panneau M12 :

- A** Je peux le franchir prudemment et continuer ma route quelle que soit ma direction.
- B** Je peux le franchir prudemment pour continuer ma route uniquement dans la direction de la flèche.

Face à un panneau M12, quelles sont les priorités de circulation ?

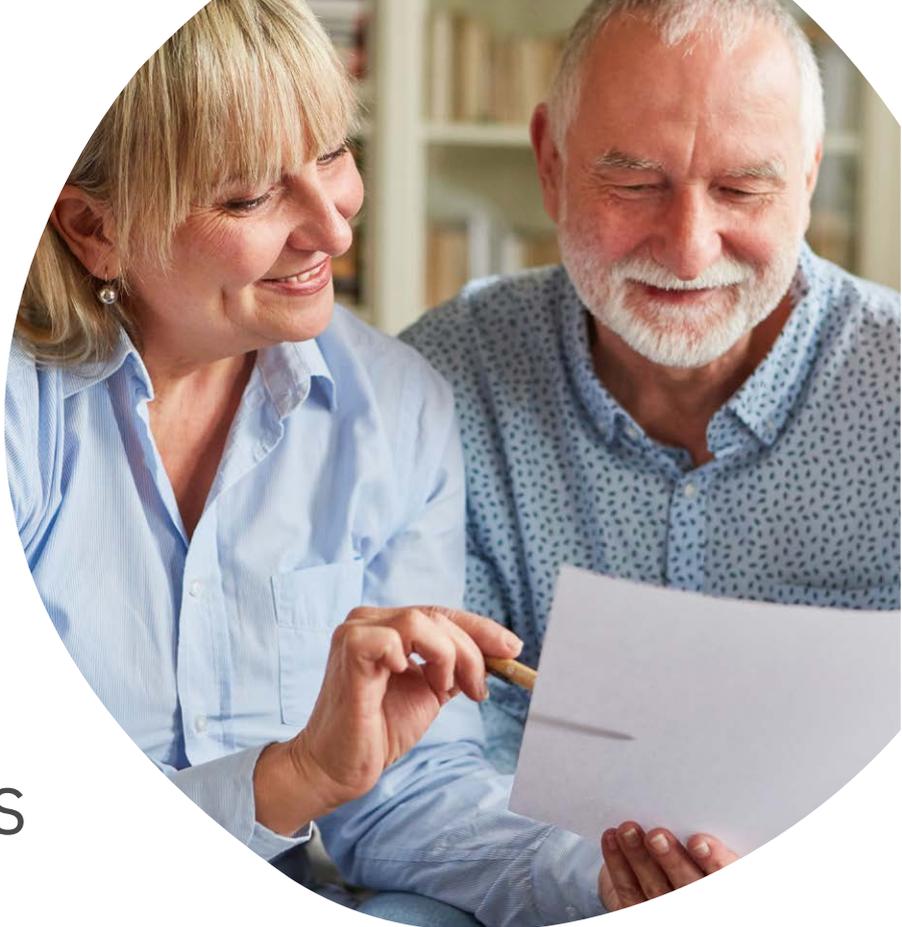
- A** Les piétons et véhicules disposant d'un feu vert restent prioritaires.
- B** Les cyclistes sont prioritaires quand ils franchissent le feu rouge.

Qui est concerné par les panneaux M12 ?

- A** Les vélos et les deux-roues motorisés.
- B** Uniquement les vélos.

Réponses :
1 : B, 2 : A, 3 : B

Quoi? de neuf°



MUTUELLE COMMUNALE, LES VILLEBONNAIS S'EXPRIMENT

Après deux mois de consultation, les résultats de l'enquête sur le projet de mutuelle communale sont disponibles.

UNE MUTUELLE COMMUNALE, POUR QUOI FAIRE ?

Reposant sur la mutualisation des adhérents, ce dispositif permettrait de négocier des tarifs préférentiels, moins chers qu'une mutuelle individuelle classique, tout en s'assurant d'un service adapté aux besoins des Villebonnais.

Objectif : faciliter l'accès à une complémentaire santé à des tarifs avantageux.

UNE LARGE CONSULTATION

Les Villebonnais ont été invités à s'exprimer tout l'Été lors d'une consultation disponible en ligne et dans les services municipaux. 305 réponses ont été collectées.

305

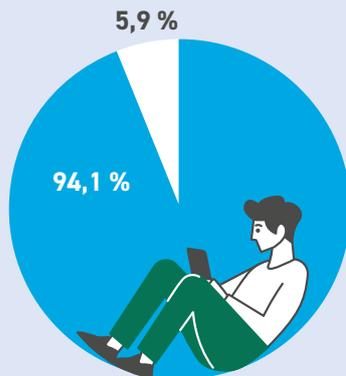
Villebonnais ont répondu à l'enquête en ligne ou avec le questionnaire papier.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

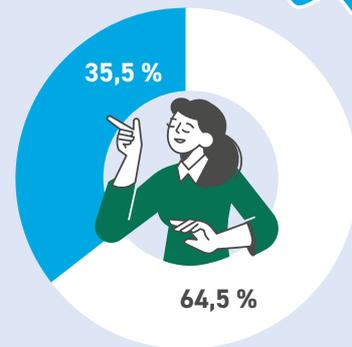
AVEZ-VOUS ACTUELLEMENT UNE MUTUELLE DE SANTÉ ?

OUI
NON



SI OUI, ÊTES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE MUTUELLE ?

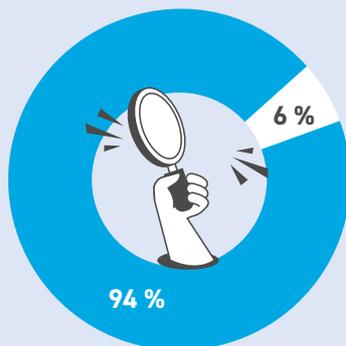
OUI
NON



Si 94 % des répondants disposent déjà d'une mutuelle, seuls 35,5 % déclarent en être satisfaits. Les 6 % de Villebonnais se déclarant sans mutuelle font l'impasse sur ce service en raison des coûts trop élevés, d'une couverture insuffisante ou d'un manque d'information. Les personnes insatisfaites de leur mutuelle évoquent les mêmes raisons à leur mécontentement.

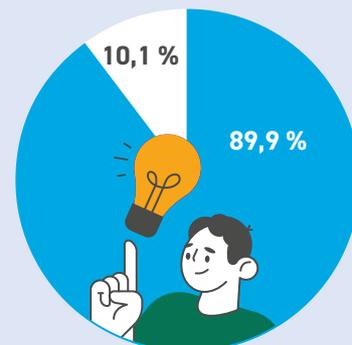
AVEZ-VOUS DES BESOINS DE SANTÉ SPÉCIFIQUES ?

OUI
NON

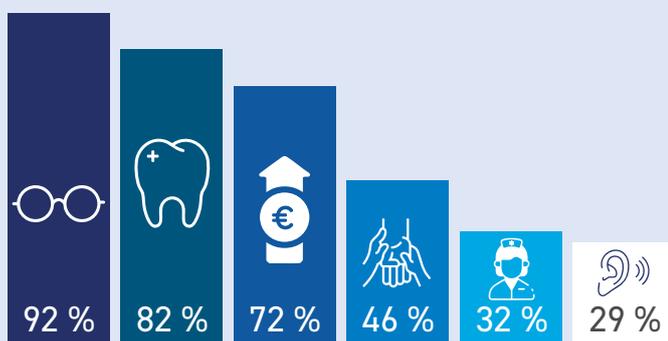


SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

OUI
NON



Près de 90 % des répondants pourraient être intéressés par une mutuelle communale. Ils seraient majoritairement attirés par un bon niveau de couverture (95 %), des tarifs réduits par rapport aux leurs (83 %), un accès à un interlocuteur direct (35 %) ou encore une prise d'effet rapide (32 %).



Parmi eux, 92 % concernent l'optique, 82 % les soins dentaires et l'orthodontie, 72 % les dépassements d'honoraires, 46 % les médecines douces (ostéopathie, diététique...), 32 % les soins spécifiques (soins infirmiers...) et 29 % l'audition.

ET MAINTENANT ?

Via cette consultation, les Villebonnais ont exprimé leur intérêt pour une prestation de mutuelle moins chère et plus adaptée à leurs besoins spécifiques.

Une réflexion est maintenant entamée pour répondre à ces attentes et évaluer les services qui pourront être proposés.



66 Je remercie sincèrement les jeunes pour ce don qui me touche beaucoup.

99 Julien, bénéficiaire d'un colis

BUDGET PARTICIPATIF DU CMJ : DES COLIS PLEINS DE CŒURS

Il n'y a pas d'âge pour être solidaire. Cet Été, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont concrétisé le projet arrivé en tête des votes du Budget participatif du CMJ en faisant don de colis de première nécessité à la Croix-Rouge française.

« Nous voulions aider les gens qui vivent dans la rue avec ces sacs qui contiennent de quoi manger, des produits d'hygiène, mais aussi des petits mots et des jeux ». Lors de la dernière séance du Conseil Municipal des Jeunes de la saison, les enfants et adolescents ont présenté un projet qui leur tenait à cœur : la préparation de colis de première nécessité pour les personnes dans le besoin. Au Printemps, ce projet a été soumis au vote des CM2, des collégiens et des lycéens dans le cadre du Budget participatif du CMJ, où il a obtenu le plus grand nombre de voix.

Au cours de leur conseil, les jeunes élus ont pu échanger avec Myriam, responsable bénévole des maraudes de l'Unité Locale Vallées Bièvre Yvette de la Croix-Rouge française. Elle a pu leur présenter les actions de l'association et leur expliquer ce qu'est une maraude.

Brosse à dents, dentifrice, gel douche, bouteille d'eau, gâteaux secs, mots fléchés et petits mots personnalisés des enfants... Ces attentions ont été appréciées des bénéficiaires qui ont fait part de leur joie et de leur émotion face à cette démarche venue des plus jeunes. « Je remercie sincèrement les jeunes pour ce don qui me touche beaucoup » confie Julien, bénéficiaire d'un sac.



NOUVELLE RENTRÉE : NOUVEAU CMJ !

Les premières semaines de la rentrée sont synonymes d'élections pour le CMJ. L'ensemble des CM2 des écoles villebonnaises a ainsi pu élire ses représentants au mois de septembre. Les membres élus qui le souhaitent ont pu poursuivre leur action cette année.

Le Conseil se met maintenant au travail pour développer des projets citoyens et préparer son prochain Budget participatif. Au cours de leur mandat, les jeunes profiteront également d'un apprentissage de la citoyenneté en visitant des institutions locales et nationales ou en participant aux cérémonies officielles et patriotiques.

RETOUR AUX SOURCES POUR LA BOËLE

La Boële, ce bras secondaire de l'Yvette passant par Villebon, a connu une série de travaux réalisés par le Siahvy. L'objectif ? Renaturer le cours d'eau pour faciliter les débordements dans les zones prévues à cet effet et favoriser la biodiversité.

Le samedi 13 septembre dernier, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (Siahvy) a réuni élus et habitants pour inaugurer les aménagements réalisés autour de la Boële.

Long de 2,6 km, ce bras naturel de la rivière Yvette commence au rond-point de l'Europe à Villebon et rejoint la rivière à Saulx-les-Chartreux.



POURQUOI RÉALISER DES TRAVAUX ?

Les abords de la Boële ont été artificialisés au fil des ans, notamment pour mettre en place le complexe hydraulique du moulin de la Bretèche de Champlan. Si des aménagements ont été réalisés pour faciliter le débordement du cours d'eau, des améliorations restaient nécessaires.



QUELS AMÉNAGEMENTS ?

Fin 2024, le Siahvy a entrepris des travaux d'envergure en aval du Centre commercial Villebon 2, au niveau de l'ancien hippodrome de Villebon.

ILS POURSUIVAIENT PLUSIEURS OBJECTIFS :

- reméandrer le cours d'eau pour restaurer son style fluvial naturel, c'est-à-dire le redessiner pour qu'il retrouve son tracé,
- augmenter ses capacités à déborder dans sa zone d'expansion de crue,
- réalimenter la nappe souterraine proche de la rivière,
- diversifier les habitats aquatiques pour favoriser la biodiversité.

Ce projet a également prévu la création d'un passage à gué pour permettre aux chevaux des plaines de Villebon de traverser sur la rive opposée.

D'une durée d'environ 5 mois, ces travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Départemental de l'Essonne et l'EPTB Seine Grands Lacs.

DES SERVICES AU QUOTIDIEN POUR LES SENIORS

Pour faciliter le quotidien des seniors et personnes en situation de handicap, la Ville propose de nombreux services : petit dépannage, jardinage, transport individuel ou collectif...



REEMPLACER UNE AMPOULE, CHANGER UN JOINT...

Les agents peuvent se rendre à domicile pour effectuer de petits travaux qui ne relèvent pas d'un professionnel ou d'un artisan.

FAIRE LIVRER LES COURSES LOURDES

Une fois par semaine, les bénéficiaires peuvent solliciter la livraison de courses lourdes de type packs d'eau ou de lait.

UN TRANSPORT POUR FACILITER SES DÉPLACEMENTS

Pour faire les courses, le Service Municipal des Retraités propose un transport collectif gratuit pour se rendre à Villebon 2 et au marché d'Orsay. Un rendez-vous chez le médecin ou chez le coiffeur ? Le service de transport individuel payant est disponible.

DÉJEUNER ENSEMBLE

Le saviez-vous ? Le restaurant de la Résidence Autonomie Alphonse-Daudet est ouvert à tous les seniors et pas seulement aux résidents. Du lundi au vendredi, des repas sont préparés sur place par un chef cuisinier à partir de denrées fraîches et servis à table.

Pour profiter d'un repas chez soi, un service de repas livrés est également disponible.

Ces services sont accessibles sur simple réservation et facturés selon votre quotient familial.



INFORMATIONS

ACCUEIL DES SOLIDARITÉS
Tél. 01 69 93 49 10
smr@villebon-sur-yvette.fr



HANDICAP : UNE SOIRÉE POUR EN PARLER

Espace handigynéco, équipe mobile OVE, livres et jeux adaptés au handicap... Cette année encore, de nombreux ateliers de sensibilisation seront proposés lors de la Journée Internationale des personnes handicapées.

+ Dyslexie, dyspraxie, dysphasie... Les troubles dys seront plus particulièrement mis en avant lors de cette soirée avec une conférence proposée par l'association APEDYS à 19 h.

Mardi 2 décembre,
rendez-vous de 18 h
à 21 h à la Mairie.





SILENCE...ÇA TOURNE À VILLEBON !

INSOLITE



Cet Été, l'institut Saint-Vincent-de-Paul (anciennement nommé collège-lycée de l'Île-de-France) a accueilli le tournage d'un court-métrage traitant de la santé mentale.

Romane, une jeune femme de 25 ans, peine à écrire la fin de son roman et décide de s'isoler dans un hôtel pour trouver son inspiration. En explorant les couloirs de l'hôtel, elle finit par ouvrir une porte vers un lieu inattendu : un hôpital psychiatrique.

Voici le pitch de *Chambre 88*, le court-métrage de Théo Erker et Noah Leprou Blanchard. Cet hôtel ? Il a pris vie au mois de juillet à l'Institut Saint-Vincent-de-Paul de Villebon. Rencontre entre deux prises de vue avec Lea De Sousa et Sarah Melon, les productrices du projet.

66

Comment ce projet est-il né ?

Dans le cadre de nos études, nous produisons un court-métrage sur le thème de la santé mentale. Notre rôle est de constituer une équipe, trouver des réalisateurs, des scénaristes mais aussi repérer des lieux de tournage, trouver des financements... Théo Erker et Noah Leprou Blanchard, les scénaristes/réalisateurs, ont tout de suite été emballés par le projet. Toute l'équipe travaille bénévolement. C'est un projet-passion.

Pouvez-vous nous parler de *Chambre 88* ?

L'idée est de sortir des clichés, parfois très lourds, qui accompagnent les représentations de la santé mentale dans les films ou les séries. Nous avons consulté des professionnels afin de proposer une représentation la plus juste possible.

Le court-métrage aborde plus particulièrement le sujet de la schizophrénie qui est souvent stigmatisé et mal compris.

Comment avez-vous abordé le sujet de la santé mentale ?

Nous avons choisi de traiter ce sujet sous l'angle de la comédie. *Chambre 88* s'adresse à un public large. Le choix de la comédie permet de toucher à la fois les cinéphiles et les spectateurs recherchant plus de légèreté. Grâce à son approche colorée et optimiste, ce film a le potentiel d'intéresser un public plus jeune.

Pourquoi avoir tourné à Villebon-sur-Yvette ?

L'établissement répondait à nombre de nos critères : un grand espace, des pièces et couloirs pouvant se transformer en hôtel ou en hôpital... Le personnel s'est montré accueillant et nous avons reçu une aide logistique de la Ville avec du prêt de matériel.

Quel est l'avenir de *Chambre 88* ?

Une fois le montage terminé, le court-métrage sera projeté à l'institut et accompagnera des projets de l'établissement sur ce sujet.

Nous souhaitons le diffuser dans plusieurs festivals internationaux spécialisés dans les maladies psychologiques, tels que *Pop et Psy* à Paris ou *Belle, la différence !* de Bressuire. En parallèle, nous le proposerons également lors de festivals plus grand public.

99



À LA DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS



**Trompette, flûte traversière, clarinette...
Les enfants du Centre de Loisirs ont profité
des portes ouvertes du Conservatoire
Erik-Satie pour découvrir de nombreux
instruments de musique.**

Ce mercredi de septembre, les enfants du Centre de Loisirs écoutent avec attention les démonstrations musicales proposées par les professeurs dans le cadre des portes ouvertes de l'établissement.

Chacun se lance ensuite dans la présentation de son instrument avant de répondre aux questions des jeunes. De quoi faire naître des passions ? « *J'aimerais apprendre le piano* », « *Moi la clarinette pour jouer Pierre et le Loup !* », « *Et moi la guitare électrique pour faire du rock* ». Grâce à cette découverte et ces échanges, l'année s'annonce musicale pour les jeunes Villebonnais qui repartent au Centre de Loisirs des airs plein la tête.

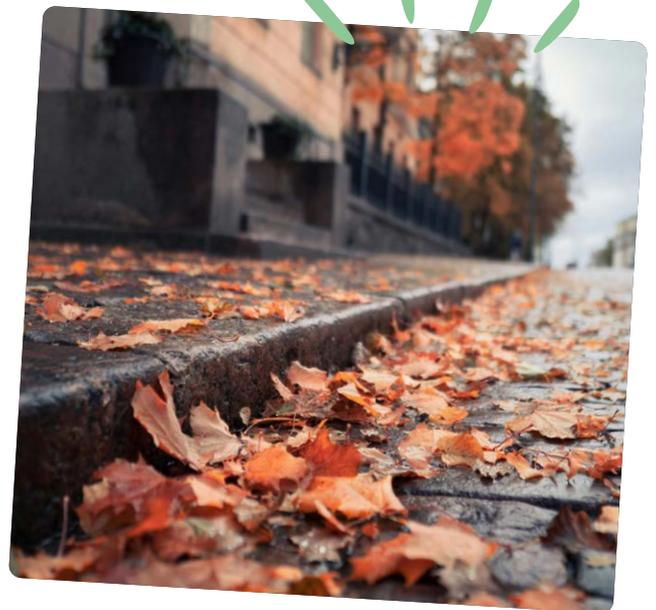


TROTTOIR : ENTRETIEN ET SÉCURITÉ EN TOUTES SAISONS

**Mon trottoir, c'est ma responsabilité !
Feuilles, neige, herbes... En toutes saisons,
il revient à chacun d'entretenir le trottoir qui
jouxte son habitation.**

L'Automne est là et les feuilles recouvrent les trottoirs. Mais qui doit les ramasser ? Si la Ville se charge des espaces et bâtiments publics, chaque Villebonnais doit quant à lui s'assurer de nettoyer le trottoir et le caniveau attenants à son logement dans toute sa largeur et sur toute sa longueur.

Depuis 1905, un arrêté prévoit que tout résident doit s'assurer de nettoyer et désherber son trottoir. Il a été mis à jour en 2025.



J'ai une question



66 Pourriez-vous installer des panneaux « Chien tenu en laisse » le long de la promenade de l'Yvette? 99

Plusieurs habitants ont signalé la présence de chiens non tenus en laisse dans certains espaces publics, notamment le long de la Promenade de l'Yvette. Bien que ces animaux aient besoin de courir et de se dépenser, cette situation peut perturber la tranquillité des promeneurs et de leurs compagnons à quatre pattes tenus en laisse. Des panneaux rappelant l'obligation de tenir les chiens en laisse étaient auparavant installés aux différentes entrées des bords de l'Yvette. Ils ont cependant disparu progressivement, sans que les services municipaux n'en soient à l'origine.

Afin de rappeler cette obligation et de garantir la sécurité et le confort de tous, de nouveaux panneaux seront prochainement remis en place. Ils contribueront également à sensibiliser les propriétaires au respect de l'espace partagé et à encourager une meilleure cohabitation entre tous les usagers. Chacun est invité à veiller au bon comportement de son animal pour que tous puissent profiter sereinement des lieux publics et préserver un cadre agréable et sécurisé pour l'ensemble de la population.



66 Les arnaques à la carte bancaire deviennent de plus en plus sophistiquées. Comment s'en prémunir? 99

Depuis quelques années, des fraudes d'une nouvelle forme se développent. Villebon n'est pas épargnée. Un faux conseiller bancaire vous appelle. Il vous donne des informations très précises sur vous, votre compte et/ou votre conseiller bancaire. La personne en ligne vous signale une alerte de sécurité sur votre carte et en profite pour obtenir les codes d'accès à votre compte. Il peut également proposer d'envoyer un coursier pour récupérer votre carte à votre domicile.

Que faire ?

Face à la multiplication de ces situations, quelques bons réflexes sont à adopter.

- Ne jamais communiquer les codes d'identification de son compte.
- Ne jamais donner sa carte bancaire à un tiers, même coupée.
- Ne pas suivre un lien envoyé par mail ou SMS, même si la présentation ressemble à celle de votre banque.
- Un « conseiller » vous appelle ? Raccrochez et appelez le numéro officiel de votre banque ou rendez vous directement en agence.
- En cas de fraude, gelez immédiatement votre carte bancaire et portez plainte à la Gendarmerie.



Plus
d'informations

MA VILLE durable

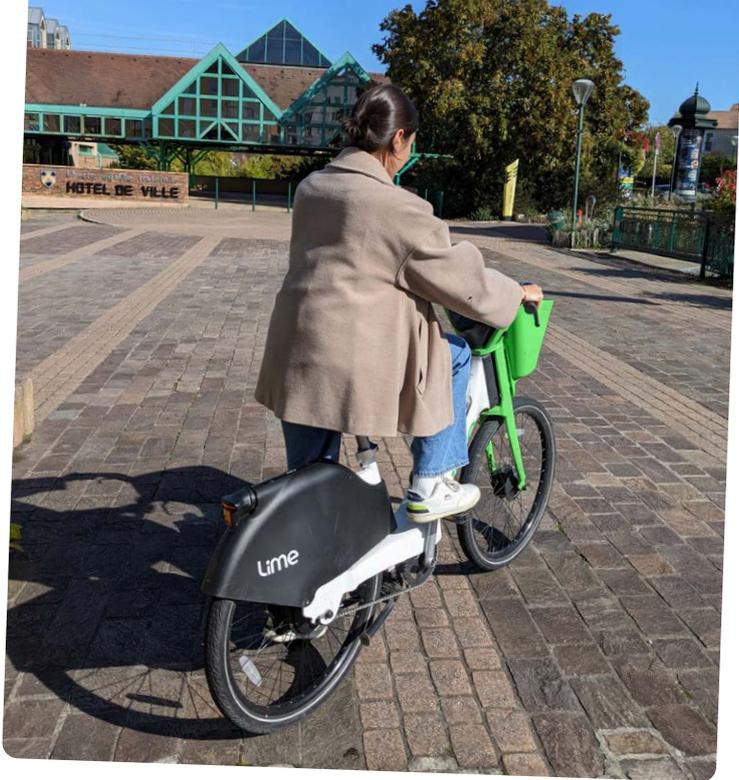
UN ZESTE D'ÉNERGIE POUR DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Les avez-vous vus rouler ? Avec leur citron vert et leur assistance électrique, les vélos Lime circulent en ville depuis le mois de septembre. À vous maintenant de tester ce moyen de locomotion plus durable.

Flashez, débloquez, roulez ! Répartis dans toute la ville, les vélos à assistance électrique Lime vous permettent de louer un moyen de locomotion économe en énergie pour circuler à Villebon ou dans les villes alentours.

COMMENT LOUER UN VÉLO ?

- Télécharger l'application Lime
- Créer un compte
- Chercher un vélo à proximité
- Scanner le QR code du vélo pour le déverrouiller
- Et c'est parti pour rouler !
- Vous êtes facturé à la course une fois le trajet terminé.



À VILLEBON OU PLUS LOIN

D'autres villes à proximité utilisent cette solution (Palaiseau, Massy, Igny, Antony, Les Ulis...). Il est possible d'emprunter et de déposer son vélo Lime dans une autre ville pour se rendre à la gare ou dans un commerce par exemple.



LES STATIONS VILLEBONNAISES

12 Le nombre de points de stationnement de vélos Lime à Villebon-sur-Yvette

- Place des Suisses
- Avenue du Général-de-Gaulle (Intermarché)
- Angle de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la rue des Bouleaux
- Place Gérard-Nevers
- Centre Sportif Saint-Exupéry
- MJC Boby-Lapointe
- Centre Culturel Jacques-Brel
- Angle de la rue des Pivoines et de la rue de Haute Roche
- Médiathèque
- Rue Henri-Dunant (près des commerces)
- Rue du Bas de la Plante des Roches (près de la rue des Chênes)
- Place Nicolas de Thou – Rue du Baron de Nivière



4 PROJETS DURABLES PLÉBISCITÉS

Grâce à vos votes, les quatre projets villebonnais soumis à la 7^e édition du Budget participatif écologique de la Région Île-de-France ont été déclarés lauréats.

Cette subvention de la Région aidera au financement de ces actions.

SOUS LE FEU DES LEDS

Le remplacement des projecteurs halogènes par des Leds au Centre Culturel Jacques-Brel permettra de réduire la consommation électronique, les coûts et la chaleur émise.

UN MATCH GAGNANT POUR L'ÉCLAIRAGE DURABLE

Les éclairages des terrains de tennis extérieurs du Centre Sportif Saint-Exupéry seront remplacés par des Leds. Objectif : réduire la consommation d'électricité, réduire la pollution lumineuse, assurer un meilleur confort visuel pour les usagers, opter pour du matériel plus durable.

DANSE AVEC LES LEDS

La salle de danse de l'ASV sera bientôt équipée d'un éclairage à Leds de dernière génération. Les nouvelles ampoules consommeront jusqu'à 80 % moins d'énergie tout en offrant une luminosité optimale pour les danseurs.

ENSEMBLE FAISONS POUSSER L'AVENIR

Chaque année, la Ville célèbre la naissance des bébés villebonnais par la plantation d'un ou plusieurs arbres dans le cadre de l'opération *Mon arbre à moi*. Ils sont accompagnés d'un panneau décrivant les essences plantées ainsi qu'un panneau comprenant les prénoms des enfants.



UNE AIRE DE COVOITURAGE À COURTABŒUF

L'aire de covoiturage située rue de la Baltique, dans le Parc d'activités de Courtabœuf, est maintenant active. Elle fait partie de la ligne 2 de covoiturage d'Île-de-France Mobilités qui passe par Les Ulis, Orsay, le Christ de Saclay...

Comment covoiturer ? Rendez-vous sur l'application Lignes de covoiturage IDFM. Vous pouvez vous déclarer en tant que conducteur ou rechercher un véhicule en tant que passager.

→ Plus d'information sur iledefrance-mobilites.fr

UN ARBRE POUR LES BÉBÉS DE 2023

Samedi 20 septembre, les enfants nés en 2023 et leurs parents ont participé à l'opération *Mon arbre à moi*.

Les familles ont été conviées rue du Bas de la Ferme pour planter ensemble un Merisier et un Pin noir d'Autriche. Reconnaisable à sa silhouette élégante et la couleur blanche de ses fleurs, le Merisier, cousin du cerisier, peut mesurer jusqu'à 20 m de haut et vivre jusqu'à 100 ans. Espèce résineuse, le Pin noir d'Autriche, à la cime dense et au tronc droit, peut atteindre jusqu'à 35 m de hauteur.



"Mon arbre à moi"
Prénoms des enfants nés en 2023
Alphonse, April, Aurore, Avà, Azéllith, Eeeyah, Elio, Eva, George, Guilhem, Ilyan, Jade, Kirezi, Leonardo, Luca, Luke, Maël, Maëlane, Maximilien, Robin, Rosie, Sienna, Théophile, Tom.



COLLECTE HIVERNALE DES DÉCHETS VERTS

En Hiver, les déchets verts sont collectés une fois tous les 15 jours. Au mois de décembre, les collectes interviendront **les mercredis 10 et 24 décembre, 7 et 21 janvier** après-midi.

Ces déchets doivent être sortis dans les conteneurs au couvercle vert prévu à cet effet et fourni par le SIOM. Les sapins de plus de 2 m doivent être coupés en deux. Seuls les sapins naturels et sans flocage sont acceptés.

Demander un bac de collecte



Grand Angle

En chiffres

6 281
interventions du CIS de Palaiseau
en 2024

dont **4 976**
pour le secours à personnes

584
pour des incendies

396
pour des accidents

Près de 80 %
des interventions
concernent le secours à
personnes en cas de détresse
vitale ou nécessitant une
action urgente. Arrivent
ensuite les interventions
pour des feux qu'ils soient
domestiques, industriels
ou naturels.

LES POMPIERS DE L'ESSONNE : GARDIENS DE NOTRE SÉCURITÉ

Répartis dans les 50 Centres d'Incendie et de Secours (CIS) de l'Essonne, les sapeurs-pompiers portent secours toutes les 6 minutes. Partez à la découverte du CIS de Palaiseau qui agit au quotidien pour la protection des Villebonnais et des habitants des villes alentour.

« Prévenir, secourir, lutter contre les incendies... Nous protégeons les personnes, les animaux, les biens mais aussi l'environnement » explique le Lieutenant Frédéric Belpeche, Adjoint au Chef du CIS Palaiseau.

Au sein du groupement Nord-Essonne, le Centre d'Incendie et de Secours couvre notamment les villes de Villebon-sur-Yvette, Palaiseau, Villejust et une partie de la ville de Massy. « Nous pouvons également être amenés à venir renforcer les équipes d'autres secteurs en cas d'incident demandant de larges moyens ».

À VILLEBON

Au mois de juillet, un feu dans un parking souterrain du centre-ville a nécessité l'intervention de 55 sapeurs-pompiers et de 31 véhicules. 4 secteurs d'intervention ont été créés afin de maîtriser l'événement : un pour l'exploration du terrain, un pour éteindre l'incendie, un s'assurant du soutien sanitaire opérationnel et un point de rassemblement. Aucune victime n'a été à déplorer et les 52 résidents évacués ont pu regagner leur domicile dans la soirée.

DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

CEA de Saclay, tunnel du TGV, futur métro du Grand Paris, parkings souterrains, autoroutes... Les spécificités du territoire demandent des réponses adaptées. Plusieurs sapeurs-pompiers du CIS de Palaiseau appartiennent à des groupements opérationnels spécialisés, leur permettant d'agir face à une grande variété de risques. Le groupement spécialisé dans les risques radiologiques est doté de matériel spécifique en cas d'incidents liés à des produits radioactifs. L'équipe d'exploration longue durée peut mener des recherches ou des actions sur de longs cheminements enterrés. Les membres de l'équipe cynotechnique travaillent avec leurs chiens à la recherche de personnes lors d'effondrements, d'accidents ou dans des cas de personnes disparues. L'équipe animalière intervient pour la capture et/ou le sauvetage d'animaux errants ou blessés.

Sur les territoires voisins, le SDIS 91 dispose d'équipes de secours en milieu périlleux, de lutte contre les risques chimiques, de surveillance et reconnaissance par drone ou encore de secours nautique.



© Aurian Travanca - SDIS 91

À VOS CÔTÉS DANS LES SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

Aucun jour ne ressemble au précédent au CIS et les sapeurs-pompiers font parfois face à des circonstances particulières. Il y a tout juste un an, la crue de l'Yvette mobilisait les équipes pendant plusieurs jours. « *Dans ces moments, nous passons en gestion de crise. Le maximum de professionnels et de volontaires sont appelés et nous recevons l'aide des groupements voisins* ». Secours aux personnes, aux animaux, mobilisation d'engins et d'équipes spécialisées... Les sapeurs-pompiers restent actifs 24 h/24.



Nous sommes habités par la volonté de nous rendre utile.

UN MÉTIER DE PASSION

Beaucoup le diront : sapeur-pompier, c'est avant tout une vocation. « *Nous sommes habités par la volonté de nous rendre utile. Nos missions sont nécessaires. Il est très satisfaisant de réussir à trouver ensemble des solutions aux situations, parfois périlleuses, sur lesquelles nous sommes envoyés. Notre quotidien n'est jamais monotone. La vie en CIS et la nature de nos actions permettent de développer un réel esprit de camaraderie* ». Un tel investissement demande parfois des sacrifices. « *Certaines interventions sont plus difficiles que d'autres et peuvent marquer. Nous vivons à un rythme intense. 30 % des pompiers du Centre vivent en province et viennent uniquement pour leurs gardes, ce qui nécessite des adaptations dans la vie personnelle. Mais nous restons présents et investis à chaque minute car nous sommes passionnés* ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Villebon-sur-Yvette est labellisée « *Ville partenaire et engagée pour les sapeurs-pompiers de l'Essonne - SDIS 91* ». C'est-à-dire qu'elle apporte un soutien financier volontaire au SDIS 91 en plus de sa contribution obligatoire actuelle.





SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL OU VOLONTAIRE ?

De jour comme de nuit, les équipes du CIS sont composées de sapeurs-pompiers professionnels, mais aussi de volontaires. « *Nous assurons les mêmes missions et formons une vraie équipe. Beaucoup de sapeurs-pompiers professionnels ont débuté en tant que volontaires* ».

DEVENIR SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL

Après avoir obtenu le concours spécialisé de la fonction publique territoriale composé d'épreuves théoriques et sportives, vous pouvez postuler dans un SDIS. Vous devrez ensuite suivre une formation de 4 mois dans une école départementale d'incendie et de secours, où vous apprendrez les gestes de secours à la personne, de lutte contre les feux ou encore de secours routiers.

800 heures
de gardes ou d'astreintes par an.

S'ENGAGER COMME SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous souhaitez devenir volontaire ? Il vous suffit de transmettre au SDIS un CV et une lettre de motivation. Après un entretien, une période d'immersion en CIS permettra de confirmer votre motivation avant de passer des tests sportifs adaptés en fonction de votre âge et genre. Vous entamerez ensuite une formation de 35 jours avant de devenir sapeur-pompier volontaire.



BON À SAVOIR

La mission de sapeur-pompier volontaire est compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle. Une convention peut être passée entre votre employeur, le CIS et le SDIS. Le sapeur-pompier volontaire reçoit une indemnité pour son engagement.

QUEL ENGAGEMENT VOLONTAIRE EST FAIT POUR MOI ?

Je veux assurer toutes les missions des sapeurs-pompiers : optez pour un engagement « toutes missions ».

Je ne souhaite pas intervenir sur les incendies : il est possible de s'investir dans un engagement « différencié » pour intervenir uniquement sur des missions de secours et de soins d'urgence aux personnes (SUAP).

Plus d'informations
sur le site du SDIS 91



© SDIS 91



18 ET 112 Ces numéros d'urgence sont à connaître.

Vous pouvez les appeler en cas :

- d'incendie ou de fuite de gaz,
- de présence d'une personne présentant une urgence vitale, un risque imminent ou en péril,
- d'accident de la voie publique avec blessés,
- de malaise hors urgence vitale sur la voie publique ou dans un lieu public.

Important : pour maintenir une action efficace et rapide des services, il reste important de ne pas mobiliser les secours pour des interventions de santé ne relevant pas de l'urgence.



© Cyrille CASTAN SDIS 91

LE CIS DE PALAISEAU en chiffres

57

sapeurs-pompiers professionnels

24

sapeurs-pompiers volontaires

3

ambulances

1

engin incendie

1

échelle aérienne

1

véhicule mousse grande puissance

1

poste de commandement



Sortons

UN CONTE DE NOËL POUR TOUTE LA FAMILLE

À l'approche des fêtes de fin d'année, plongez dans la magie d'un spectacle musical pour toute la famille, dès 5 ans. Dimanche 21 décembre à 16 h, *L'Esprit de Noël* vous emporte dans un monde féérique plein d'humour, de fantaisie et d'émotion.

Un conte enneigé

Une dangereuse menace plane sur le monde de Santa Klaus. Seule l'élue de la prophétie pourra le sauver du terrible Père Fouettard. Le problème ? Il s'agit de Stella, 13 ans, désabusée par la magie de Noël. Saura-t-elle retrouver son âme d'enfant et repousser le mal ?

Une histoire universelle

L'aventure musicale de *L'Esprit de Noël* imagine un univers de poésie et de rêve où des thèmes parfois graves, comme l'indifférence ou la solitude, sont abordés avec humour et pudeur tout en faisant la part belle à l'optimisme. Inspiré par les univers filmographiques et littéraires des années 90 (Harry Potter, l'Histoire sans fin...), le spectacle propose une histoire universelle qui résonnera autant chez les enfants que chez les adultes.



DIM. 21 DÉCEMBRE À 16 H
AU CENTRE CULTUREL JACQUES-BREL
À PARTIR DE 5 ANS



Une aventure musicale

Le voyage initiatique de Stella sera rythmé par un savant mélange de morceaux traditionnels des fêtes de fin d'année (*White Christmas*, *We wish you a Merry Christmas...*) et de compositions jazzy sous forme de comédie musicale.



TÉLÉTHON : À VOS DONNÉS !

Samedi 6 décembre de 14 h à 19 h au Centre Sportif Saint-Exupéry, le Club des As vous convie à une journée sportive et solidaire. Gabaky (jeu proche de la pétanque), ski-tandem, handi tennis de table, vélo, animation musicale par le Villebon Music Band, buvette, crêpes... De nombreuses surprises vous attendent. L'intégralité de vos dons sera reversée à l'association AFM Téléthon qui agit pour le financement de projets de recherche et l'accompagnement des malades de pathologies génétiques neuromusculaires invalidantes.

→ Club des As
Tél. 01 60 10 80 98
clubdesas.villebon@free.fr



Billetterie en ligne
Tarif unique : 12 €

VENDREDI 16 JANVIER À 21 H

Témoign de mariage



AU CENTRE CULTUREL JACQUES-BREL



**THÉÂTRE
DE BOULEVARD**

**UNE COMÉDIE DE
JEAN-LUC LEMOINE**



Réservations
Billetterie en ligne
Tarif unique : 12 €



Découvrez les premières
images du spectacle

Vu à Villebon



📷 Vendredi soir, les Villebonnais ont partagé un apéritif au soleil avant de profiter des camions-restaurants et de la musique du DJ !



📷 Le Temps des Cerises a proposé une visite commentée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.



Célébrer les fêtes

DE LA SAINT-CÔME
ET SAINT-DAMIEN

La convivialité de l'apéritif inaugural, les rires de l'après-midi familial, les pas de danse de la soirée musicale ou encore les paillettes du spectacle 100 % ABBA... Les Villebonnais ont collectionné les beaux souvenirs lors de cette nouvelle édition.

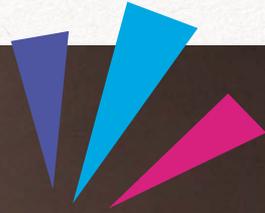


📷 Après un concert du Villebon Music Band, place aux camions-restaurants !

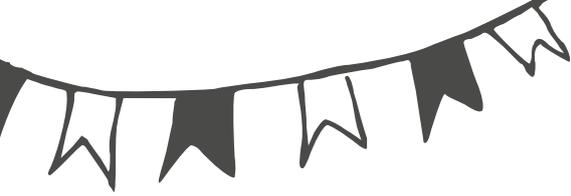


📷 Paillettes et tubes plein la tête au Centre Culturel Jacques-Brel avec le concert ABBA Fever !

19 AU 21
SEPTEMBRE



📷 Maxime, Victor et Soline ont participé aux nombreuses animations ludiques place Gérard-Nevers.



Plutôt sport, activités artistiques, manuelles ou actions solidaires ? Rendez-vous incontournable de la rentrée, le **Forum des associations** a rassemblé les Villebonnais de tous les âges. Ils ont pu rencontrer les bénévoles et trouver l'activité idéale pour l'année.



**06
SEPTEMBRE**

Pour prolonger l'Été, les camions-restaurants ont repris leur activité place Gérard-Nevers pour la **Terrasse d'Été**. Autour d'un burger, d'une pizza ou d'une planche apéritive, chacun a pu se retrouver après le travail ou pour fêter l'arrivée du week-end.



**DU 4 AU 27
SEPTEMBRE**

**DU 6 AU 10
OCTOBRE**



↑ Le début du mois d'octobre rime avec la **Semaine bleue**, une semaine spécialement dédiée aux seniors. Rencontre intergénérationnelle autour de la danse, découverte de la Pagode Trúc Lâm, initiation à l'équilibre en mouvement, exposition... Les aînés ont profité d'une semaine animée.



**DU 4 AU 29
OCTOBRE**

↑ Animaux, plantes... Et si l'intelligence n'était pas uniquement humaine ? À l'occasion de la **Fête de la science**, la Médiathèque a concocté un programme pour les plus curieux entre ateliers, expositions et conférences.



Retrouvez
tous les albums
sur le site la Ville.



Vie associative



Aïkido Club Villebon

Retour sur le stage de pré-rentree

La saison a commencé dès la dernière semaine d'août par un stage d'été à Crozon. Un grand merci à Marie et Damien du club de Villebon pour l'organisation sur place et au club de Crozon qui nous a accueillis dans son dojo. La co-animation était assurée par Christian Mouza, 7^e Dan et François Picheureau (notre professeur), 5^e Dan. Ce fut l'occasion d'échanges amicaux entre franciliens et bretons, au grand air de la presqu'île.

Le Forum des associations ainsi que la rentrée de septembre se sont bien déroulés et les aikidokas et aikidokates

ont eu le plaisir de se retrouver sur le tatami et d'accueillir de nouveaux pratiquants.

Si vous voulez tenter l'aventure et si vous avez plus de 14 ans, vous pouvez nous rejoindre dans le petit dojo du gymnase Mermoz les mardis et jeudis de 19 h à 20h30. Nous vous proposons un essai gratuit. Venez en tenue de sport confortable (pantalon de jogging et tee-shirt).

Martine Guérin, Présidente
Tél. 01 69 32 11 69 (répondeur)
aikido.villebon@gmail.fr
aikido-villebon.jimdofree.com
.....

MJC Boby-Lapointe

Zoom sur l'accompagnement à la scolarité

Encadré par des bénévoles actifs, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) permet aux collégiens et aux élèves du primaire de renforcer leur confiance en eux, leur capacité à réussir et leur intérêt pour la scolarité en utilisant des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs.

Les enfants sont accueillis à la MJC les mardis, jeudis et vendredis soir, les mercredis après-midi et samedis matin. Un suivi régulier est mis en place avec les parents et les établissements scolaires.

Cette action repose sur la participation de bénévoles qui :

- accompagnent les participants dans leurs apprentissages scolaires,
- favorisent la confiance en soi de l'enfant ou du jeune,
- sensibilisent aux cultures et à la citoyenneté au travers de sorties et d'activités,
- participent aux animations et peuvent en proposer.

François Loth, Président
Tél. 01 80 85 58 20
secretariat@mjcvillebon.org
.....

Vélo Club Villebon

Week-end à bulles pour le VCV



Durant le week-end du 28 juin, douze membres du VCV ont participé au brevet cyclotouriste de la montagne de Reims. Cinq distances à parcourir (de 50 à 166 km) étaient proposées, permettant à chacun de rouler suivant ses envies et ses capacités. Sous le soleil, les différents parcours ont permis de découvrir et d'apprécier la Champagne, ses vignes et ses nombreux coteaux, parfois très pentus !

Outre l'intérêt touristique de l'épreuve, il faut souligner l'accueil chaleureux des bénévoles, ainsi que la qualité des nombreux et copieux ravitaillements. Tout le monde a réussi à vaincre les difficultés et terminer son parcours dans les (larges) délais impartis avant de rejoindre le groupe pour une soirée de récupération conviviale bien méritée. Pour conclure en beauté ce splendide week-end, le VCV s'est distingué en obtenant une coupe et une bouteille de champagne, récompenses offertes au club d'Île-de-France le plus représenté en nombre de participants.

Dominique Lainé, Président
vcvillebon@laposte.net
.....



Madagascar Solidarité Volontariat et Actions (MASOVA)

Un stage d'initiation et de formation au handball

En juillet dernier, la Ligue de Handball de la région Atsinanana a organisé, avec l'appui de MASOVA, un stage d'initiation gratuit au handball pour 50 jeunes de 11 à 13 ans à Tamatave, sur le terrain du Collège d'Enseignement Général.

Notre association a pris en charge l'hébergement et les frais de séjour du coach venu de l'île de La Réunion et a offert une dotation en ballons.

Le stage a été animé par le coach Mic-kaël Andrianaivo, entraîneur de l'équipe

nationale de handball aux Jeux des Îles de l'Océan Indien 2023, ex-coach du Saint-Pierre HBC (La Réunion) et actuellement entraîneur du Château Morange (La Possession, La Réunion).

Cette collaboration vient d'une demande d'appui de la Ligue de Handball locale et illustre l'engagement de l'association MASOVA pour l'éducation des jeunes par le sport.

La Ligue ambitionne de renouveler l'expérience lors de périodes de vacances scolaires en 2026 pour renforcer la formation et la pratique du handball chez les jeunes.

Modeline Safeno, Présidente
Tél. 06 31 41 85 84

Secours populaire français - Comité Palaiseau-Villebon

Rencontrons-nous !

Le Secours populaire français a fêté ses 80 ans ! Cet anniversaire a notamment été célébré en août lors de la « Journée des oubliés des vacances », où des dizaines de milliers d'enfants ont été réunis sur le Champ de Mars pour une journée d'animations.

Notre comité de Palaiseau-Villebon a fêté ses 45 ans. Aujourd'hui, 45 bénévoles appliquent notre devise : « *tout ce qui est humain est nôtre* ».

Nous soutenons 1 300 personnes dans un esprit d'ouverture à l'autre, d'où qu'il vienne, quelle que soit sa foi, sa couleur de peau. Nous offrons, dans un accueil chaleureux, une aide alimentaire, un accès au vestiaire, à la culture, une orientation vers des interlocuteurs partenaires...

L'an passé, nous avons dû gérer les

conséquences lourdes d'un incendie accidentel qui a détruit une partie de nos locaux, restés fermés pendant un an. Nous sommes de nouveau tous réunis au 4 rue des Écoles à Palaiseau, plus déterminés que jamais à venir en aide aux plus démunis.

Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas à venir nous rencontrer les lundis, mercredis et vendredis, entre 9 h et 11h30 ou à nous contacter par mail.

Tout un chacun peut nous aider par des dons : vêtements (en très bon état car Le Relais ne passe plus pour récupérer les vêtements non vendables et les bénévoles doivent les apporter au SIOM...), livres, jouets, vaisselle...

Claudine Leu Simon, Secrétaire générale
Tél. 01 60 10 11 59
spfpalaiseau@free.fr



ASV Tennis de table

Rencontre pongiste avec Liederbach

Avant la pause estivale, les pongistes de l'ASV ont reçu une délégation de leurs homologues de Liederbach. Une quinzaine d'Allemands dont six enfants ou adolescents ont passé le week-end au sein de familles villebonnaises. Depuis la première venue de l'équipe de Liederbach en 1998, des échanges réguliers se tiennent alternativement dans les deux communes.

Après une soirée d'accueil au foyer du Centre Sportif Saint-Exupéry, la journée du samedi a débuté par la visite des Grandes Eaux Musicales dans les jardins du Château de Versailles. L'après-midi s'est jouée la traditionnelle rencontre sportive amicale qui a vu l'équipe de Villebon confirmer sa victoire de l'année dernière. En soirée, tout le monde s'est retrouvé autour du barbecue de fin de saison.

Rendez-vous est pris en 2026 pour une nouvelle fête outre-Rhin. En attendant, nos joueurs ont repris le chemin des tables et défendent nos couleurs dans les différentes compétitions individuelles ou par équipes.

Jérôme Goujon, Responsable
Tél. 06 64 78 93 03
contact@asv.asso.fr



**Association de Judo
et Sports Assimilés (AJSA)**

**Une nouvelle activité :
le Taïso !**

Qu'est-ce que le Taïso ? Ce terme signifie « *préparation du corps* » en japonais. Il s'agit d'une pratique de remise en forme inspirée des exercices traditionnels des arts martiaux.

Contrairement au Judo, le Taïso se concentre sur le développement physique général, sans techniques de combat. Adan Bailly, un de nos professeurs, se propose de vous remettre en forme les mardis et jeudis, de 14 h à 15 h.

Antoine Cottin, Président
Tél. 06 59 80 24 13

.....



École de Karaté de Villebon

**Très beau bilan
2024-2025**

Le Forum des Associations a permis de confirmer de nombreuses inscriptions à l'EKV. En plus du renouvellement de fidèles élèves, de nouvelles personnes sont venues rejoindre notre école dans toutes nos sections : Karaté enfants et adultes, Body-karaté et Urban-défense. Nous avons également compté une demande accrue pour le Pôle Karaté Santé qui a démontré ses bienfaits depuis son lancement il y a 2 ans. Cette saison débute très bien.

Côté bilan en compétition sur la saison 2024-2025, nous avons enregistré 32 podiums dont plusieurs titres au niveau



Club Villebonnais du Temps Libre (CVTL)

Le Temps Libre : ça continue à Villebon

Depuis mars, le CVTL compte une nouvelle équipe dirigeante. Le 15 août, jour férié, le club a ouvert ses portes et a accueilli 18 adhérents pour passer un agréable après-midi lors de ce long week-end. Une première !

Le 4 septembre, 35 adhérents se sont rendus à Saint-Benoît dans le Loiret. Nous avons visité l'Abbaye de Fleury puis l'Oratoire carolingien à Germigny, une des plus anciennes églises de France, pour y découvrir des mosaïques exceptionnelles.

Pour certains, il s'agissait d'une première sortie avec le club. Ce fut une journée agréable et joyeuse pour partager un moment convivial.

Et maintenant, pourquoi pas une sortie pour les fêtes de fin d'année ?

Comme les années passées, nous avons participé à la Semaine bleue et nous nous réjouissons de sa réussite.

Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour des moments d'échange et de partage.

Avec un peu d'avance, bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Michel Cinotti, Président
Tél. 01 60 14 05 44
cvtl@sfr.fr

.....



national, du jamais vu dans l'histoire de l'école. Quelques nouveaux hauts gradés s'ajoutent à l'encadrement des novices. Avec une équipe pédagogique solide et un bureau associatif très investi et mobilisé au quotidien, cette année comble nos souhaits et concrétise notre ambition de devenir un grand club de l'Essonne qui fera rayonner Villebon.

Vous voulez tenter une aventure martiale dans un cadre bienveillant ? Testez les cours d'essai gratuit à tout moment !

Franck Keryse, Président
Tél. 06 76 60 82 70
contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

.....

Les P'tites Bouilles villebonnaises

Les P'tites Bouilles agrandissent leur équipe !

Vous êtes assistante maternelle et rêvez de partager votre quotidien avec d'autres professionnelles ? Vous êtes parent et cherchez des activités sympas pour votre p'tit bout ? Bienvenue !

On ne promet pas des nuits complètes mais nous proposons :

- des ateliers de motricité pour courir, sauter, rouler,
- de l'éveil musical pour taper, chanter, danser,
- du yoga tout doux pour petits corps souples et grands moments de calme,
- de la danse africaine pour bouger, danser, ressentir le rythme et apprendre à maîtriser son corps,
- des ateliers Snoezelen pour explorer en douceur, se relaxer, s'éveiller dans un cocon de lumières et de sons,
- de la médiation animale pour câliner, s'émerveiller devant un animal plus calme que les enfants,
- des spectacles qui font briller les yeux, rire les ventres et parfois pleurer... de joie !

Que vous soyez une nounou super motivée ou un parent curieux, on vous attend avec impatience ! La première séance est offerte.

Contactez-nous vite... avant que le prochain atelier ne commence !

Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette (APVY)

Merci à tous !

Merci à toutes ces personnes qui prennent contact avec notre association pour diverses raisons : obtenir des informations, demander l'expertise d'une collection ou nous remettre une collection bien souvent héritée d'un parent.

Villebon Sport Football

U14 : une équipe en or !



Pour leur première année de foot à 11, les U14 de Cédric Illoul et de Rafael Martins se sont hissés sur la plus haute marche du podium de leur championnat et accèdent à la division supérieure. Il s'agit des U13 de la saison précédente qui ont pris le relais en U14.

Cette brillante équipe de copains a remporté 16 victoires sur 18 matchs joués

La Cible de Villebon

Beau palmarès pour la saison

Lors de la saison sportive 2024-2025, nos jeunes ont obtenu d'excellents résultats. Pendant les championnats départementaux, ils sont repartis avec 8 médailles d'or dans les disciplines pistolets chez les garçons et 3 médailles d'or chez les filles, à la carabine. Les championnats régionaux leur ont permis de décrocher 4 médailles d'or, 2 d'argent et 3 de bronze.

Enfin, une concurrence plus forte s'est faite sentir aux championnats de France, qui se sont déroulés sur le site olympique de Châteauroux. Nos jeunes ont tout de même obtenu de bons classements allant de la 7^e à la 36^e places dans les 9 disciplines où ils s'étaient qualifiés. Ils étaient opposés à près de 600 concurrents.

Personne n'envisage de « jeter » le fruit d'une passion familiale, d'un héritage et c'est avec un regard très attentif que nous accueillons ces dons. Le timbre suscite toujours un intérêt, même si nous en utilisons de moins en moins pour l'envoi de nos courriers. Notre but reste de maintenir cet esprit de curiosité et de souvenirs que peuvent générer les timbres, sans oublier les cartes postales

pour un nul et une seule défaite concédée lors de la 17^e journée face au FC Evry. Elle évolue maintenant en U15.

Elle s'est également positionnée sur de nombreuses places d'honneur lors des tournois de fin de saison.

Laurent Defossé, Président
Tél. 06 03 22 46 40
vsf-villebon.footeo.com

Pour la saison 2025-2026, ces résultats permettent à 4 de nos jeunes sportifs d'être sélectionnés dans les équipes régionales, composées chacune de 10 tireurs par catégorie d'âge. La Cible de Villebon se voit bien représentée avec 2 minimes garçon, une cadette fille et un junior garçon.

L'expérience acquise par ces jeunes au fil des années nous laisse espérer d'aussi bons résultats pour cette nouvelle saison.

Pour découvrir notre sport, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Daniel Bonnet, Président
Tél. 06 30 36 98 78
contact@lacible-villebon.fr

qui restent un lien privilégié entre l'expéditeur et le destinataire.

Nos timbres et cartes postales sont classés par nos adhérents afin de pouvoir réaliser des échanges, ou tout simplement les faire vivre en les valorisant lors de nos différentes expositions.

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

Carnet

NAISSANCES

Marius Turdu Sanchez, 11 juin
Blaise Zvorykin Taghvaei, 12 juin
Milo Denis Corbin, 15 juillet
Milaya Desmedt Vasseur, 16 juillet
Mohamed Bouras, 27 juillet
Roméo Meurice, 31 juillet
Aboubacar Ba, 6 août
Yahya Diakite, 7 août
Helena Kaczorek, 9 août
Binta Niokane, 14 août
Chloé Bejarano Munoz, 16 août
Augustin Jarleton, 22 août
Olivia Mbeba Moyambi, 28 août
Kamil Krimi, 28 août
Ela Toumbou, 29 août
Noor Maati, 10 septembre
Mamadou Diallo, 15 septembre

MARIAGES

Alexis Noury & Martina Contofalska, 27 juin
François Gibier & Aurélie Mattheuws, 5 juillet
Mickaël Wolf & Aimey Maggie Augustine, 5 juillet
Samy Arab & Karima Benahmed, 3 septembre
Mohamed Chafa & Dyhia Tamsaout, 20 septembre
Bruno Bernat & Filomena Salgueiro de Araujo, 27 septembre
Benjamin Guendouz-Elghoul & Nickie Caillaud, 4 octobre

DÉCÈS

Christian Bury, 28 mai
Christian Gravier, 8 juin
Mostefa El Mouats, 14 juin
Denise Le Corff, veuve Sineau, 17 juin
Marie Faugere, 30 juin
Didier Dorme, 4 juillet
Janine Mottet, épouse Brisset, 21 juillet
Leïsan Khanova, 7 août
Jacques Champalou, 9 août
Colette Monnot, veuve Avril, 10 août
Christian Vogel, 10 septembre



MÉDAILLES DU TRAVAIL

D'argent, de vermeil, d'or ou de grand or, les Médailles du travail valorisent l'engagement professionnel des Villebonnais. Promotion du 1^{er} juillet 2025.

ÉCHELON ARGENT (20 ANS)

Stéphanie Breton, Isabelle Chaze, Romain Grigné, David Le, Charles Teyssandier

ÉCHELON VERMEIL (30 ANS)

Karine Baudet, Pascal L'Heritier, Franck Lhuissier, Stéphane Prael, Dominique Vanier

ÉCHELON GRAND OR (40 ANS)

Véronique Clombo, Marie-Christine Hayet, Murielle Polese, Joël Riva, Jean-Pascal Tourdes

ÉCHELON OR (35 ANS)

Guillaume Arnauld de Sartre, Eugène Ndocko



Conseil municipal : une majorité qui dit non pas d'aide pour les enfants de Gaza, pas de réouverture de la mini crèche privée, pas de protection des arbres de J. Brel !

AIDER LES ENFANTS DE GAZA : LA MAJORITÉ DIT NON

Villebon-sur-Yvette a toujours su faire preuve de solidarité envers les populations en détresse. Après l'explosion du port de Beyrouth en août 2020, le Conseil municipal avait voté une subvention exceptionnelle de 11 000 € à Cités Unies France — soit 1 € par habitant. En avril 2022, une aide similaire avait été accordée à la Croix-Rouge française pour venir en soutien aux populations ukrainiennes victimes de la guerre.

Fidèles à cet esprit de solidarité, nous avons proposé, lors du Conseil municipal du 2 octobre, d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil le vote d'une subvention exceptionnelle de 11 000 € à Médecins Sans Frontières, à l'UNICEF ou à toute autre ONG choisie collectivement, afin de venir en aide aux enfants et aux civils innocents de Gaza. Ces enfants, pris au piège d'un conflit qu'ils ne comprennent pas, souffrent aujourd'hui de la faim, du manque de soins et de conditions de vie dramatiques.

Notre proposition a été rejetée par la majorité. Les raisons avancées : la difficulté d'acheminer l'aide à Gaza et les tensions que le conflit Israël-Hamas a provoquées dans certaines communautés. Nous ne comprenons pas ce refus : quel rapport entre ces tensions et la souffrance d'enfants innocents ? Notre proposition était strictement humanitaire, sans parti pris politique ni communautaire.

Nous regrettons profondément que la majorité ait jugé ce geste « inopportun » et préfère envisager une aide hypothétique lors d'une éventuelle phase de reconstruction. Aucun élu de la majorité n'a eu le courage de dire

qu'un enfant, quel qu'il soit et où qu'il vive, mérite toujours d'être secouru. C'est une question d'humanité, pas de géopolitique.

ACCUEIL DE LA PETIT ENFANCE : UNE NOUVELLE CRÈCHE PRIVÉE REFUSÉE

Le Conseil devait également se prononcer sur l'ouverture d'une micro-crèche privée de 12 places. Cette structure aurait permis de compenser la fermeture, il y a un an et demi, de la crèche « Les Petits Coquelicots », qui avait laissé une dizaine de familles sans solution. Aujourd'hui, une vingtaine de parents villebonnais attendent toujours une place en crèche.

Nous avons soutenu ce projet, qui aurait permis de recréer des places manquantes, d'offrir une plus grande diversité de solutions de garde et de créer plusieurs emplois de proximité.

La majorité a voté contre, au motif de « protéger l'activité des assistantes maternelles ». Ce souci est légitime, mais les parents en attente de place recherchent un mode de garde collectif, et non individuel. Ces deux offres ne s'opposent pas : elles se complètent. Refuser cette ouverture, c'est ignorer les besoins réels des familles et freiner l'emploi local. Nous déplorons ce choix.

PARKING JACQUES BREL : PRÉSERVER LES ARBRES

Nous avons également interrogé la municipalité sur le projet de rénovation du parking Jacques-Brel, notamment sur le maintien des arbres existants, menacés par l'installation envisagée d'ombrières photovoltaïques. Forts du soutien de près de 400 signataires de

notre pétition, nous avons de nouveau insisté sur le fait que ces arbres soient préservés. Le maire nous a répondu qu'aucune avancée n'avait eu lieu et qu'il ne pouvait totalement garantir leur sauvegarde. Jusque-là, rien d'inhabituel. Mais il a ajouté, en plaisantant, qu'il avait lui-même signé la pétition... au nom de son chien.

Cette boutade, si elle se voulait humoristique, traduit surtout un manque de respect envers les nombreux habitants sincèrement attachés à la protection de leur cadre de vie. Nous estimons qu'un élu doit prendre au sérieux la parole citoyenne, surtout lorsqu'elle s'exprime massivement et de manière constructive.

UNE CAMPAGNE MUNICIPALE QUI S'ANNONCE

La période de campagne précédant les élections municipales de mars 2026 est ouverte. Conformément aux règles de la tribune, nous nous limitons ici aux événements récents de la commune et aux décisions du Conseil.

Nous remercions les Villebonnaises et les Villebonnais qui nous font part de leurs attentes, signent des pétitions et participent au débat local. La vie démocratique ne se résume pas à un vote tous les six ans ; elle se construit par l'implication régulière de chacun.

Nos propositions détaillées seront bientôt disponibles sur notre site et dans vos boîtes aux lettres.

Rencontrons-nous : chaque premier samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h, au 24 rue des Casseaux.

Le 13 octobre 2025,

VILLEBON AVEC VOUS

Pour respecter l'esprit de la loi sur l'équité durant la période préélectorale, les élus de "Villebon avec vous" n'ont pas souhaité communiquer.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Mohamed Dehbi, Dominique Rousseau, Dominique Fontenaille, Olivia Lucas, Olivier Lehoussel, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerte, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac. www.villebonavecvous.net

Vie pratique

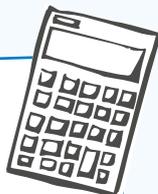
FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Restauration scolaire, Centre de Loisirs, Conservatoire... Pour bénéficier de tarifs adaptés à votre situation, il est nécessaire de faire calculer votre quotient familial. Documents à déposer au service scolaire ou à transmettre par mail avant le **samedi 29 novembre**.

À défaut, le tarif maximum sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2026 jusqu'à révision de votre dossier et sans effet rétroactif.

Liste des documents à fournir
sur le site de la Ville

→ Service Scolaire
Tél. 01 69 93 49 00
scolaire@villebon-sur-yvette.fr



FERMETURE DES SERVICES PENDANT LES FÊTES

Pendant les fêtes de fin d'année, les services municipaux adaptent leurs jours d'ouverture.

- **Hôtel de Ville et Centre Technique Municipal** : les services restent ouverts les mercredis 24 et 31 décembre. Ils seront fermés les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier ainsi que le samedi 27 décembre.
- **Crèches** : fermées du lundi 22 au vendredi 26 décembre et le vendredi 2 janvier.
- **Centre de Loisirs et Service Jeunesse** : fermés les vendredis 26 décembre et 2 janvier.
- **Centre sportif Saint-Exupéry** : fermé du lundi 22 décembre au dimanche 28 décembre inclus.
- **Ludothèque** : fermée du lundi 22 décembre au samedi 27 décembre inclus.
- **Médiathèque** : fermée du jeudi 25 décembre au jeudi 1^{er} janvier inclus.
- **Conservatoire Erik-Satie** : fermé du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier inclus.
- **Centre Culturel Jacques-Brel** : fermé du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier inclus.



LA SÉCURITÉ SUR MESURE, PARTOUT ET À TOUT MOMENT

Un seul partenaire pour :

- L'installation d'alarme
- Vidéosurveillance
- Intervention sur alarme
- Ronde de sécurité
- Gardiennage



Sécurisation
des sites



Sécurisation
des biens



Sécurisation
des évènements



Surveillance
proactive autonome

09 81 60 09 22

contact@agssecurite.fr - www.agssecurite.fr

Connexion 24h/24
au centre de télésurveillance



Otempstic Benoît Cousquer - Palaiseau



Prestations informatiques à domicile :
Assistance, Installation, Formation
sur PC, tablette, Smartphone, TV,
imprimante, Internet, ...



Vente appareils neufs et reconditionnés

Tél : 06 87 77 39 41 www.otempstic.fr



TRAITEUR ARTISANAL

Le Goût du fait maison signé L'Escale By Laetitia

L'Escale By Laetitia, artisan-traiteur au cœur de Wissous, propose des créations salées et sucrées, faites maison avec des produits frais et locaux.

Grâce à ses études en cuisine et pâtisserie, Laetitia met aujourd'hui son savoir-faire au service des particuliers et des entreprises avec une offre artisanale et personnalisée : buffets sur mesure, plateaux gourmands à composer, desserts créatifs (Cake Design et gâteaux traditionnels), recettes IG bas et gourmandises de saison.

Ses réalisations allient plaisir, équilibre et créativité, avec des alliances sucrées/salées originales.

A découvrir uniquement sur commande



Il ne reste plus qu'à passer commande via son site et ses réseaux :



lescalebylaetitia



lescalebylaetitia.fr



06 63 40 08 96

Camion Bellagio

Pizzas

artisanales au feu de bois

Le Bellagio

mardi et jeudi
de 12 h à 14 h
12 avenue du Québec
Villebon-sur-Yvette

samedi soir
Saulx-les-Chartreux

06 86 23 54 15

NOTRE histoire

PROMENADE : DU PONT DE FOURCHEROLLES À L'AUTOROUTE A10



Partez à la découverte du TGV, Tour du Grand Villebon, un circuit initié par quelques précurseurs du club de randonnée de la MJC Boby-Lapointe au moment où la LGV Atlantique devait traverser Villebon en 1984.

Du pont de Fourcherolles à la zone de la Prairie par les bords de l'Yvette et de la Boële, de Villiers au bois des Gelles par les chemins du Haut des Paradis et du bois Courtin... Plusieurs articles retraceront ces zones traversées.

PRENEZ LE DÉPART

Le pont de Fourcherolles enjambe l'Yvette et permet de passer de Villebon-sur-Yvette à Palaiseau par la D988, ancienne route de Chartres.

La rivière Yvette traverse Villebon d'Ouest en Est et en assure les limites avec les communes voisines : au Nord avec Palaiseau, à l'Est avec Champlan et Saulx-les-Chartreux.

Au pont de Fourcherolles, empruntez la Promenade de l'Yvette. Ce sentier vous mène vers la prairie où se déroulent les célèbres « Guinguettes » au mois de juin. Vous y trouverez également une passerelle vers Palaiseau.

En passant derrière la Mairie, vous arrivez à l'embouchure du ruisseau le Vat-en-Cul, le plus petit des affluents de l'Yvette. Il y transporte les eaux de la Plesse au travers du bois des Gelles. Son confluent avec l'Yvette a été renaturalisé en 2017.

Longez la cour de l'école Andersen et le collège Jules-Verne. Vous voilà au Moulin de la Planche, situé à votre gauche sur la commune de Palaiseau. Après avoir

traversé la rue du même nom, revenez sur la Promenade : vous passez près des résidences des Foulons et du Grimpré avant d'arriver au quartier des Coteaux, construit en 2013.

UN PETIT TOUR SUR L'ÎLE D'AMOUR

Continuant sur ce sentier, laissez à droite le carrefour de l'Europe et le quartier de La Roche pour prendre le sous-terrain passant sous la rue de Palaiseau. Ici, vous quittez l'Yvette pour suivre la Boële bordée de parcelles maraîchères reconverties en jardins familiaux. À gauche, une passerelle permet de rejoindre l'Yvette et Palaiseau en traversant l'Île d'Amour.

La Boële à Baron est une rivière qui fut créée pour faire tourner un moulin situé dans un clos ayant appartenu à la famille Saint-Amour au XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, la famille Muret, nouvelle propriétaire, fait construire le chalet existant encore aujourd'hui. Elle fait également aménager la rivière entourant la propriété, lui donnant l'appellation d'Île d'Amour.

L'île est vendue en 1939 à M. Galland qui y édifia « Les plastiques Galland », une petite usine. Fermée vers 1980, elle devient une friche industrielle et le terrain de jeu des graffeurs. Détruite en 2019, cette friche est remplacée par des habitations.

En reprenant la Promenade de l'Yvette, vous trouverez sur votre droite la résidence des Chênes avant d'arriver au tunnel passant sous l'autoroute A10.

L'YVETTE, UNE RESCAPÉE

Si nous apprécions aujourd'hui cette « promenade » le long de l'Yvette et de la Boële, il faut savoir que c'est une rescapée car l'Yvette elle-même a failli disparaître ! Un premier projet au XVIII^e siècle prévoyait de la détourner pour alimenter Paris en eau. Une deuxième action au XIX^e siècle visait à la transformer en canal pour transporter les grès extraits des carrières environnantes afin de paver les rues de Paris. Enfin, elle a failli au siècle dernier se perdre sous une voie rapide qui devait rejoindre l'autoroute A10.

NOUVEAU PROGRAMME

DES ÉCONOMIES À LA CARTE, ÇA C'EST..



5%

CAGNOTÉS
TOUS LES JOURS SUR
TOUTES LES MARQUES
ALIMENTAIRES
AUCHAN.*



10%

CAGNOTÉS
SUR **TOUS** LES
PRODUITS FRAIS
DES HALLES, LE JOUR
DE VOTRE CHOIX.*



JUSQU'À
50€

CAGNOTÉS
SUR VOS GRANDES
MARQUES PRÉFÉRÉES,
PLUSIEURS FOIS
PAR AN.*



FLASHEZ
ET ÉCONOMISEZ

*Offres non cumulables entre elles et avec toutes autres promotions en cours et réservées aux porteurs de la Carte Waaoh! (gratuite) ou de l'une des cartes de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur Auchan.fr.
Mes courses W! : 5% cagnottés tous les jours sur toutes les marques alimentaires Auchan, les Auchan Bio, 100% de fruits, Auchan Collection, Less Sugar... Hors produits porteurs de l'oiseau vert, du pouce vert, boissons alcoolisées, produits emballés sur place en magasin, fruits et légumes frais, bouchons, volaille et alimentation bébé de 0 à 4 ans.
Mon jour W! : 10% de cagnottés sur tous les produits frais des halles le jour de votre choix. Hors viande crue, produits surgelés, produits frais surgelés, produits frais surgelés transformés, produits frais surgelés transformés à base de viande et sur les produits frais surgelés transformés à base de viande. Hors produits frais surgelés transformés à base de viande et sur les produits frais surgelés transformés à base de viande.
Mes défis W! : Jusqu'à 50€ de cagnottés, en réalisant l'ensemble des défis sélectionnés sur la période. Offre personnalisée réservée aux porteurs de la carte de fidélité, valable en achetant les produits des marques sélectionnées en magasin et sur le site Auchan.fr. Voir conditions et liste des marques participantes sur Auchan.fr. Les marques participantes figurant sur nos supports publicitaires sont susceptibles de varier à chaque période de défis Waaoh! et ne vous sont pas nécessairement proposées.

Ne ratez aucune promo ! Scannez ce QR code

et consultez vos catalogues sur  **OU** 



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30

À VOTRE SERVICE SUR



auchan.fr Infos pratiques sur [www.auchan.fr/votre magasin Villebon](http://www.auchan.fr/votre_magasin_Villebon)

 Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>